

COMMUNIQUÉ DE PRESSE | ECULLY, FRANCE - 6 septembre 2023 - 19:00

## SEQENS annonce son intention de déposer un projet d'offre publique d'achat simplifiée visant les actions de PCAS et envisage de souscrire à une augmentation de capital de PCAS.

SEQENS (l'« **Initiateur** ») annonce son intention de déposer un projet d'offre publique d'achat simplifiée (l'« **Offre** »), suivi, si les conditions sont remplies, d'un retrait obligatoire sur les actions de PCAS (la « **Société** ») non encore détenues par elle, au prix de 8 euros par action. Dans ce cadre, un projet de note d'information a été établi par l'Initiateur et sera déposé dans les prochains jours auprès de l'Autorité des marchés financiers (l'« **AMF** ») conformément aux articles 231-13, 231-16 et 231-18 de son règlement général.

Le prix offert, soit 8 euros par action, externalise une prime de 8,9% par rapport à la moyenne des cours de bourse pondérée par les volumes des 60 derniers jours de bourse et une prime de 7,4% par rapport au dernier cours de clôture avant l'annonce de l'Offre. Le montant de l'opération, sur la base d'une acquisition de l'ensemble des actions non encore détenues par SEQENS, s'élèverait à 28,3 millions d'euros.

SEQENS détenant actuellement 76,66% du capital et 86,69% des droits de vote théoriques de PCAS<sup>1</sup>, si à l'issue de l'Offre, SEQENS détient 90% du capital ou des droits de vote de PCAS, un retrait obligatoire au même prix que l'Offre sera mis en œuvre après la clôture de cette dernière.

Compte tenu de la situation financière de la Société dont l'endettement net s'élève, au 30 juin 2023 à un montant de 195,1 millions d'euros (dont une dette totale de 171 millions d'euros vis-à-vis de SEQENS), SEQENS a également l'intention de souscrire, à l'issue de l'Offre, à une augmentation de capital de PCAS d'un montant de l'ordre de 200 millions d'euros (prime d'émission comprise) avec maintien du droit préférentiel de souscription, au prix de l'Offre. Si à l'issue de l'Offre Seqens détient plus de 90% du capital ou des droits de vote de PCAS, cette augmentation de capital interviendrait après la mise en œuvre du retrait obligatoire. Dans le cas contraire, tous les actionnaires n'ayant pas apporté leurs actions à l'Offre pourraient participer à cette augmentation de capital, à laquelle Seqens souscrirait à titre irréductible et réductible.

Le projet de note d'information sera disponible sur les sites Internet de l'AMF (<u>www.amf-france.org</u>) et de l'Initiateur (<u>https://www.seqens.com</u>).

L'Offre et le projet de note d'information restent soumis à l'examen de l'AMF.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Sur la base d'un nombre total de 15 141 725 actions et de 26 688 567 droits de vote théoriques de la Société (informations au 31 août 2023 publiées sur le site internet de la Société le 4 septembre 2023). Conformément à l'article 223-11 du règlement général de l'AMF, le nombre total de droits de vote est calculé sur la base de toutes les actions auxquelles sont rattachés des droits de vote, en ce compris les actions dépourvues de droit de vote telles que les actions auto-détenues.



## Avertissement:

Ce communiqué de presse ne constitue pas une offre d'acquérir les titres. L'offre ne sera réalisée que conformément à la documentation d'offre qui contiendra les termes et conditions complets et définitifs de l'offre. La documentation d'offre sera soumise à l'examen de l'Autorité des marchés financiers et l'offre ne sera ouverte qu'après obtention de la décision de conformité de l'Autorité des marchés financiers. Toute décision relative à l'offre doit se fonder exclusivement sur l'information contenue dans la documentation d'offre.

Le présent communiqué a été préparé à des fins d'information uniquement. La diffusion de ce communiqué, l'offre et son acceptation peuvent faire l'objet d'une règlementation spécifique ou de restrictions dans certains pays. L'offre ne s'adresse pas aux personnes soumises à de telles restrictions, ni directement, ni indirectement, et n'est pas susceptible de faire l'objet d'une quelconque acceptation depuis un pays où l'offre ferait l'objet de telles restrictions. En conséquence, les personnes en possession du présent communiqué sont tenues de se renseigner sur les restrictions locales éventuellement applicables et de s'y conformer. Seqens décline toute responsabilité quant à une éventuelle violation de ces restrictions par qui que ce soit.

## À propos de SEQENS :

SEQENS est un leader mondial dans le développement et la production de principes actifs, d'intermédiaires pharmaceutiques et d'ingrédients de spécialité, s'appuyant sur 24 sites de production, 10 centres de R&D et 3 400 employés répartis sur 3 continents.

Acteur intégré sur l'ensemble de la chaîne de valeur - des matières premières aux principes actifs et de la recherche et développement à l'industrialisation - SEQENS propose un large portefeuille de principes actifs, d'intermédiaires pharmaceutiques et d'ingrédients cosmétiques et produits de spécialité, développe et industrialise les molécules les plus exigeantes, et s'appuie sur sa capacité à innover, développer et mettre en œuvre les meilleures technologies disponibles.

Animés par une culture de l'excellence et un fort esprit d'entreprise, nos employés s'engagent à fournir à nos clients le plus haut niveau de service et de qualité tout en agissant de manière éthique, conformément à notre programme environnemental, social et de gouvernance.

## À propos de PCAS

PCAS est le spécialiste du développement et de la production de molécules complexes pour les Sciences de la vie et les Technologies innovantes. Avec environ 11% de son chiffre d'affaires dédié à la R&D et une large implantation internationale, PCAS est le partenaire industriel privilégié des grands groupes mondiaux leaders sur leurs marchés. Dotée d'un niveau particulièrement élevé d'exigence, la société propose une gamme croissante de produits et solutions propriétaires dans des segments de pointe. PCAS a réalisé en 2022 un chiffre d'affaires de 226,4 M€ et emploie près de 1 200 collaborateurs répartis dans 6 pays.

Les actions PCAS sont admises aux négociations sur le compartiment C du marché réglementé d'Euronext à Paris sous le code ISIN FR0000053514.

Pour toute information complémentaire :

Mme Candice du Chayla – Directrice de la Communication

Mail: Candice.duchayla@segens.com

Tel.: 07 61 80 62 33